Année scolaire 2018/2019 **COMPTE RENDU DU** **CONSEIL D’ECOLE**

### **DU 14/03/2019**

Sont excusées Mme Berson enseignante de GS/CP et Mme Bonnenfant enseignante de CP/CE1 ainsi que Mme Darenne (Psychologue scolaire) et Mme Boulineau (Inspectrice de l’Education Nationale).

* **Rappel du rôle du conseil d’école :**

Le conseil d’école réunit le directeur de l’école, le maire ou son représentant, les enseignants de l’école, les maîtres RASED, les représentants des parents d’élèves, le délégué départemental de l’éducation nationale, l’inspecteur de l’éducation nationale et toute personne dont la consultation est justifiée dans l’ordre du jour.

Il se réunit une fois par trimestre.

Le conseil d’école vote le règlement intérieur, adopte le projet d’école et est associé à son organisation et établit le projet d’organisation pédagogique de la semaine.

Dans le cadre de l’élaboration du projet d’école, il peut donner son avis concernant les sujets liés au fonctionnement de l’école comme les actions pédagogiques et éducatives, la protection et la sécurité des enfants, l’utilisation des moyens alloués à l’école, les activités périscolaires ou l’hygiène scolaire.

* **Approbation du compte rendu** duconseil d’école du 14 novembre 2019.
* **Prévision des effectifs scolaires** 2019 / 2020 :

A ce jour, l’école compte 262 élèves. Les prévisions d’effectifs pour la rentrée de septembre 2019 avec une prévision de 19 inscriptions en PS font état de 247 élèves.

* **Projets et actions liées au projet d’école : (en 6 points)**

**1-Dans le cadre de l’axe 1 du Projet d’école : Construire des apprentissages durables**

a. Lire avec aisance, à haute voix ou silencieusement, un texte, une histoire :

* Décloisonnement inter cycles selon une organisation hebdomadaire.
* Ateliers de lecture propres à chaque classe.

b. Lire seul des textes du patrimoine et des œuvres intégrales :

* Animations périodiques par classe assurées par la responsable de la bibliothèque.

c. Découvrir et s’approprier un vocabulaire conséquent pour mieux maîtriser la langue française :

* Au cours d’activités habituelles telles que les récits personnels ou l’expression des sentiments ressentis.
* Par des projets d’actions littéraires, scientifiques, culturelles, sportives…

**2 -Axe 2 du Projet d’école : Accompagner chaque élève dans la construction de son parcours :**

Des projets sont menés avec le collège Jean Vilar de la Crèche :

* Deux journées d’intégrations des élèves de CM2 dans des classes de 6ème au mois de janvier.
* Projet ECORCE : Quatre animations sur les jardins sont prévues jusqu’à la fin de l’année. Ces animations se dérouleront au collège de La Crèche, dans le jardin d’insertion et à l’école. Aujourd’hui, nous n’avons pas encore les dates de ces rencontres.

**3-Axe 3 du Projet d’école : Ouvrir l’école aux membres de la communauté éducative:**

a. Accueillir les nouveaux élèves :

Le 9, 10, 11 et 14 mai : Inscriptions des nouveaux élèves de petite section dans la classe de Mme Barbarin.

A la suite de cette inscription, les parents pourront bénéficier d’un temps au sein de la classe de petite section afin de découvrir l’environnement et le fonctionnement de la classe.

b- Renforcer les actions entre les partenaires :

* Projet « Ma commune se ressource » en collaboration avec le CPIE et la commune.
* Projet sur les énergies et sur les déchets ménagers en collaboration avec le CPIE et les partenaires de la déchetterie de St Maixent l’école.

**4-Ouverture culturelle :**

* Animations par classe assurées par la responsable de la bibliothèque tout au long de l’année.
* Projet artistique à St Marc La Lande en début d’année ainsi que l’exposition Simone et Henri Jean.
* Spectacles JMF (Jeunesse Musicale de France).
* Sortie à St Mesmin des classes de GS/CP et CP/CE1 : visite du château et un travail sur les blasons.
* Ecole et cinéma : l’action se poursuit.

**5- Ouverture sportive**

* Poney école en début d’année pour les CE2.
* La « coulée verte » également en début d’année.
* Le printemps des maternelles (MS et MS-GS) au plan d’eau de Cherveux le 16 mai.
* Concernant l’EPS, les élèves CP et de CM2 bénéficieront de séances à la piscine.
* Les classes de CE2/CM1 et de CM1/CM2 bénéficient d’une initiation p’tit golf.
* Les rencontres USEP continuent jusqu’à la fin de l’année.

**6-Actions autour du développement de la citoyenneté et du développement durable :**

* Un projet « nettoyons la nature » qui s’est déroulée en début d’année.
* Des interventions autour des énergies ont lieu pour les élèves de la classe de CM1 et CM2.
* Des interventions sur les « déchets ménagers » pour les élèves de la classe de CM1 et CM2.
* Le jardin des sens à Coutières pour les PS le 6 Juin.
* « Ma commune se ressource » en collaboration avec le CPIE et la commune : Restitution le 18 juin.

* **Budget :**

Budget de fonctionnement sur les fournitures scolaires attribué par la commune : 12 000 €.

Cette année, la commune a versé à l’ASEC la somme de 2 650 € pour les voyages scolaires.

L’ASEC a également reçu un chèque de 2500 € lors du tirage au sort de la coulée verte et 1556 € pour la vente des photographies, 2854 € pour les frais pédagogiques.

Le budget de l’APE s’élève aujourd’hui à environ 7 000 €.

Le financement des transports et des projets pédagogiques est effectué par l’APE et l’ASEC.

L’équipe enseignante remercie ses partenaires, sans qui, de nombreux projets ne pourraient voir le jour.

* **Sécurité :**
* L’exercice relatif au risque d’inondation, s’est déroulé selon le scénario de mise en sureté prévu.
* Le 2ème exercice incendie de l’année s’est déroulé le 31/01/2019 à 15h30 sur un temps d’APS en concertation avec le personnel de la communauté de commune.

A signaler que l’alarme ne s’entend pas à la cantine.

Les parents demandent de faire un lien entre les explications données à l’école et à la maison.

Interrogations des parents sur la coordination avec les différents professionnels lors de ces exercices :

Les enseignants expliquent que les pompiers sont venus l’année dernière.

Interrogation du DSDEN : y a-t-il eu des exercices lors de la cantine ?

Equipe enseignante : Non, pas encore. Un exercice pourrait être programmé dans l’année scolaire.

* **Travaux :**

Explications de Mme Missioux concernant les travaux (avec plan) de sécurisation de l’école :

- interphone installé sur une future barrière qui mènera du parking à la cantine.

- visiophone installé à la porte d’entrée.

Budget pour ces travaux : Plus de 20 000€.

Une communication aux familles sera faite, rappelant l’importance des horaires de l’école afin de ne pas perturber le bon fonctionnement des classes.

Interrogation des parents concernant les incivilités sur le parking (il y a des comportements dangereux).

Mme Missioux rappelle que la gendarmerie vient régulièrement surveiller le parking.

* **Informations complémentaires :**
* Certains représentants des parents d’élèves proposent des idées afin de se faire connaître des autres parents comme le trombinoscope.
* La fête de l’école se déroulera le samedi 29 juin.